

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 6 février 2020
Rapporteur :
Monsieur Jean-Guy VAUCHER**

N° 14

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 14/02/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/02/2020 (accusé de réception du 13/02/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Vente des ateliers relais de Briec

La société G2H29, sollicite l'acquisition des deux ateliers-relais qu'elle occupe, depuis 2012, ZI n° 3 des pays Bas à Briec, pour développer son activité industrielle de traitement des métaux. Les ateliers relais, propriété de Quimper Bretagne Occidentale, pourraient être vendus, pour un montant total de 300 000 €.

La communauté d'agglomération est propriétaire de locaux à vocation économique qu'elle loue à des entreprises. Sur Briec, c'est le cas pour l'entreprise G2H 29, spécialisée dans le sablage, microbillage, métallisation et thermolaquage des métaux.

Depuis 2012 et 2013, l'entreprise est titulaire de deux crédits-baux immobiliers avec l'ex communauté de communes du Pays Glazik.

Actuellement locataire des deux immeubles professionnels, l'entreprise G2H29 souhaite acquérir les biens afin de réaliser d'importants travaux et développer son entreprise. L'acquisition se fera via la SCI MAXIGORY en cours de constitution.

Les ateliers relais, propriétés de Quimper Bretagne Occidentale, pourraient être vendus, pour un montant total de 300 000 euros HT après consultation de France Domaine. L'acquéreur prendrait en charge les frais liés au transfert de propriété.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - d'autoriser la vente des immeubles pour un montant total de 300 000 euros HT ;
- 2 - d'autoriser monsieur le président à signer tous les actes à intervenir.